

Vendredi 21 Mai 2010

Chassieu

Urbanisme : la ville approuve le Schéma de cohérence territoriale

Unanimité, moins une voix. En conseil municipal, les élus ont donné mercredi leur approbation de principe au Schéma de cohérence territoriale (Scot), proposé par le Grand Lyon. Il s'agit d'un document d'urbanisme qui se donne pour mission, ni plus ni moins, que de « dessiner la métropole de demain ». Depuis le 3 mai dernier, les habitants de 72 communes concernées sont invités à prendre connaissance de ce « grand projet métropolitain », et à formuler leurs observations (1). Le maire, Alain Darlay, s'est donc montré satisfait de voir Chassieu « retrouver sa place dans le Scot ». Et s'est félicité que, suite à sa demande, la commune soit inscrite dans une zone de polarité intégrant Chassieu et Genas. Une zone qui devrait accueillir près de 25 000 habitants en 2020, notamment grâce à la densification du centre-ville de Chassieu. Parallèlement, le premier magistrat a confirmé l'installation prochaine d'une nouvelle caserne de pompiers à proximité de la Rocade. Située sur la commune de Genas, elle regroupera les soldats du feu des

deux communes.

Mais l'approbation du Scot, n'est pas totale. Les élus ont en effet pointé plusieurs points qu'ils souhaitent voir développés. Et d'appeler ainsi de leurs vœux une préservation du V-Vert, un meilleur développement d'Eurexpo, une amélioration de l'offre hôtelière ou encore la prolongation du T2 vers l'aéroport. Le premier magistrat s'est aussi prononcé pour l'intégration de Chassieu dans le futur Réseau express de l'aire métropolitaine de Lyon (Real), un projet visant à améliorer les services sur les axes ferroviaires de la zone urbaine de Lyon.

Avant de rappeler son souhait de voir le Contournement ouest lyonnais réalisé dans un délai le plus court possible. « La mule est suffisamment chargée pour que l'on puisse partager le fardeau », a-t-il lâché. Une voix discordante s'est cependant fait entendre, celle du conseiller PS Didier Raton (majorité). Au cours d'une longue intervention, l'édile s'est

inquiété de l'urbanisation prévue par le Scot à l'horizon 2020. « Cela représente trop de monde, trop vite », a-t-il affirmé, évoquant le risque de « difficultés d'intégration des nouvelles populations », dues selon lui à la création inéluctable de futurs quartiers sensibles. « D'après le Scot, un tiers des nouveaux logements devra être construit sur des zones actuellement agricoles ou naturelles », a-t-il noté. Et de rappeler que le Scot prévoit un équipement sur le stade du Montout, dont la description ressemble à s'y méprendre à celle... du Grand Stade. Un Grand Stade contre lequel les élus se sont prononcés, sans surprise, à l'unanimité.

(1) Les Chasselands peuvent consulter le projet de schéma au Centre technique municipal, 27, chemin de l'Afrique